Forêts, pâturages et aménagement aux Franches-Montagnes

Autor(en): **Gigandet, Philippe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **139 (1988)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-766738

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Forêts, pâturages et aménagement aux Franches-Montagnes

Par *Philippe Gigandet*
(Arrondissement forestier 1, CH-2726 Saignelégier)

Oxf.: 907.1:913:(494.243.4/.6)

La végétation forestière naturelle des Franches-Montagnes est... une hêtraie à sapins! Les magnifiques «collectifs d'épicéas» des pâturages boisés sont donc, du point de vue botanique, une «dégradation» des boisés originels. Comme quoi la main de l'homme et la dent du bétail, souvent si destructrices, ont pu aux Franches-Montagnes créer un nouvel équilibre de grande beauté entre le monde rural et la nature. Mais cet équilibre est constamment remis en question, car le rapport entre le pâturage boisé et ses utilisateurs change. Un défi au forestier protecteur du paysage, au carrefour de l'agriculture, du tourisme et de la foresterie.

Wussten Sie, dass die ursprüngliche Waldvegetation der Freiberge . . . eigentlich ein Tannen-Buchenwald ist? Und dass — botanisch gesehen — die wunderschönen «Fichtenkollektive» der Waldweiden eine «Degradierung» der ehemaligen Wälder darstellen? Beispiele also, wie die Hand des Menschen und der Zahn des Viehs — oft so zerstörerisch — in den Freibergen ein Gleichgewicht höchster Schönheit zwischen Landbevölkerung und Natur herstellen konnten. Dieses Gleichgewicht ist aber immer wieder in Frage gestellt, weil die Beziehungen zwischen der Waldweide und deren Nutzniesser sich wandeln. Eine Herausforderung für die Forstleute als Landschaftsschützer, zugleich am Kreuz- und Scheideweg der Landwirtschaft, des Tourismus und der Forstwirtschaft.

1. L'histoire

Ces vastes espaces verts que sont les Franches-Montagnes — environ 180 km², situés à 1000 m d'altitude que les gens d'ici appellent le plateau et ceux des vallées proches, la montagne — ont acquis une juste réputation d'originalité. La configuration du terrain confère sa douceur aux lignes du paysage dont la sobriété n'est pas la moindre qualité. Le pâturage boisé en est une des composantes essentielles.

Ce paysage unique est-il l'œuvre d'un aménagiste génial? Essayons d'en rechercher les origines!

Dans ce pays de colonisation récente et gagné sur une forêt omniprésente (Charte des Franchises promulguée en 1384), les localités et lieux-dits ont presque tous conservé une toponymie aux réminiscences sylvestres ou pastorales: Les Bois, Les Emibois, Plainbois, La Bosse, Les Breuleux, puis les nombreux «Peu», «Vacherie», ou «Saignes» et autres Creux au Loup, Combe à l'Ours, Creux des Biches.

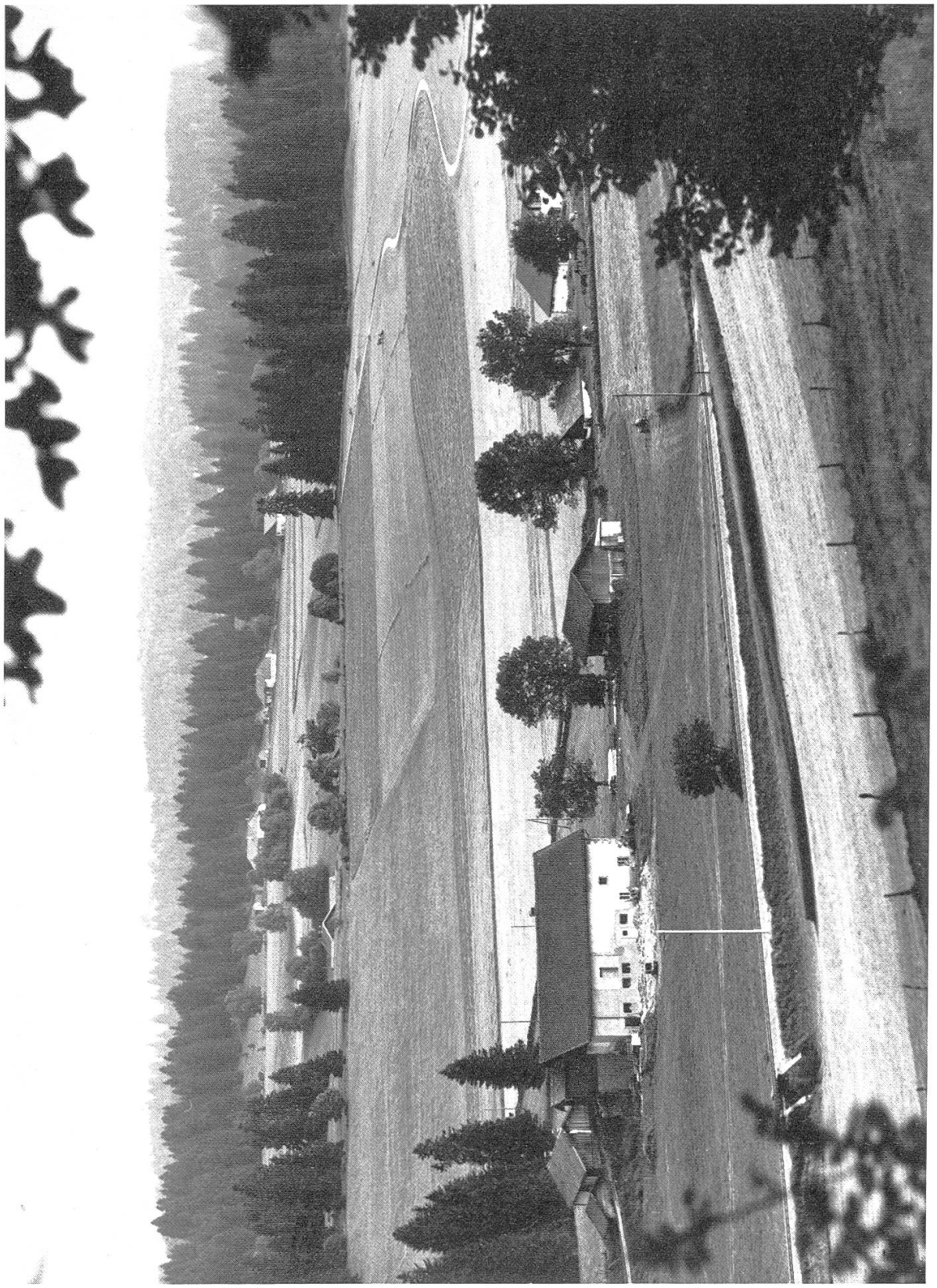

Figure 1. Champs et forêts à l'horizontale sur le plateau des Franches-Montagnes.
Photo: Office national suisse du tourisme

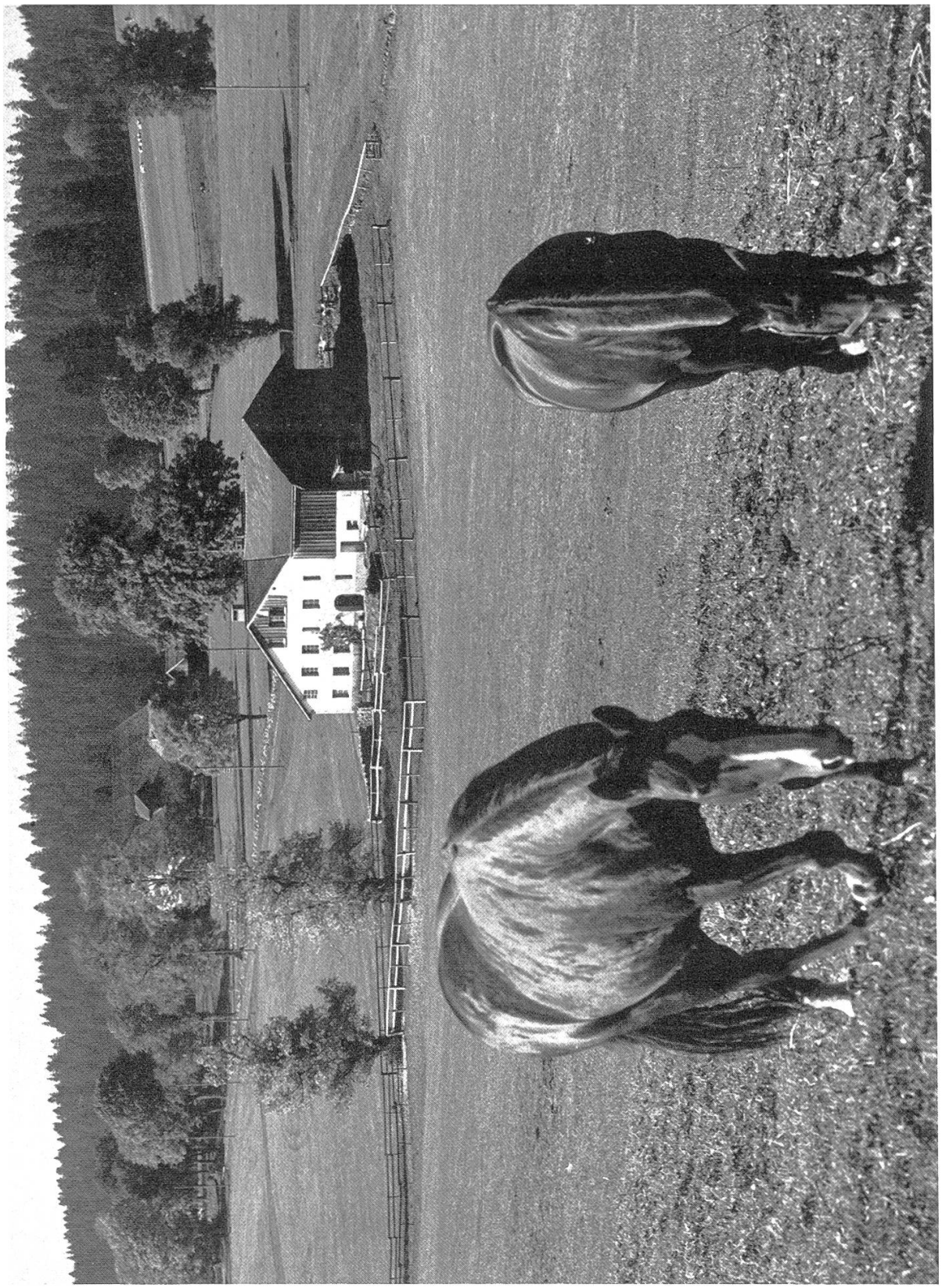

Figure 2. Les chevaux des Franches-Montagnes: souvenirs du paysan, plaisir du touriste et souci du forestier! Photo: Office national suisse du tourisme

Pourvoyeuse de tous les besoins des colons-défricheurs — habitat, outillage, combustible, affouragement du bétail —, la forêt eût tôt disparu dans ce pays plat de moyenne montagne si, très vite, des «réglementations» adéquates n'étaient venues en limiter l'exploitation effrénée.

La réglementation la plus déterminante pour la forêt fut sans doute celle concernant le parcours du bétail. Cette pratique cache, en effet, une insidieuse menace pour les boisés: le combat est inégal entre la dent vorace du bétail et l'arbre immobile.

Après moult conflits et débats, on trouve une solution ingénieuse, applicable dorénavant à tous les espaces réservés à l'exploitation communautaire: elle consiste à limiter la charge en fonction des terres cultivables et correspond au souci de ne pas faire paître plus de bétail que l'éleveur n'en peut nourrir pendant l'hiver. Cette règle s'est maintenue jusqu'à nos jours et ses effets bénéfiques sur le boisement peuvent être vérifiés en comparant l'aspect actuel des «communaux» à celui des pâtures privées.

Cette réglementation, vieille de plus de deux siècles, a marqué le pas du déboisement et scellé le destin commun des productions ligneuse et herbagère sur le plateau. Mais la présence du bétail dans la forêt n'en a pas moins profondément modifié la composition et la structure de celle-ci. La hêtraie à sapin originelle s'est peu à peu dégradée en pessière artificielle par élimination des essences d'ombres hêtre et sapin par ailleurs victimes de la dent du bétail pour laisser place à l'épicéa plus rustique et mieux adapté à l'état clairiéré des peuplements.

2. La réalité d'aujourd'hui

Le pâturage boisé atteste la volonté du Franc-Montagnard de soumettre l'espace à ses besoins sans toutefois détruire la nature en l'utilisant. L'exploitation sylvo-pastorale mesurée pratiquée dans un environnement plutôt ingrat — sol pauvre et climat rude — a créé un paysage caractéristique que le plan directeur de l'aménagement du territoire du nouveau canton considère comme un patrimoine précieux à sauvegarder: «Toutes tentatives de le modifier doivent être enrayées» affirme-t-il.

Vite dit, car les Franches-Montagnes ne sont pas un parc naturel, comme on le prétend parfois; c'est un paysage cultivé soumis à des affectations, certes compatibles, mais aussi concurrentes.

Conserver cet équilibre fragile sera donc la tâche de l'aménagement futur. Les aspects spécifiquement forestiers de celui-ci relèvent d'une technique appropriée (rajeunissement, vitalité des peuplements en monoculture, allonge-

ment de la révolution, entre autres). Mais ces espaces ne conserveront leur originalité qu'en s'inspirant dans leur gestion de l'esprit et des conditions qui les ont façonnés. C'est dire que les impératifs du rendement doivent être tempérés; si, en vertu de ceux-ci l'on s'avisait à concéder la primauté à l'une ou l'autre des productions, s'en serait fait d'un système éprouvé et d'une cohabitation harmonieuse. Ce serait bien regrettable!